

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 85 - été 2002 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: Ph. HUGUENET, M.-F. SPIELMANN,
Tirage 4000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 GENEVE 3

L'AVV perd la tête

Dans un des récents articles émis par le courageux et anonyme « Crieur du Coeur » de l'AVV (Association de la Vieille-Ville) dans le passionnant journal « Nouvelles.. », No 235, notre récente enquête est critiquée sur un ton d'une agressivité surprenante.

D'abord, il convient de répondre ce qui suit :

1) on nous reproche, au terme d'une démonstration aussi longue que pédante, de ne pas avoir consulté un échantillon représentatif de la population. D'où des résultats faussés.

Evidemment, il nous intéressait de récolter l'avis de nos membres, et rien de plus ! Et comme nous l'avons clairement mentionné de manière répétée dans le texte, il n'y a pas de tromperie. Il semble que les caciques de l'AVV ont de la peine à imaginer que nos membres puissent être consultés. De quoi je me mêle ! Au fait, en parlant de transparence, combien y a-t-il de membres à l'AVV ? Que souhaitent-ils pour la Vieille-Ville ? Personne n'en sait rien, probablement pas même les « cadres » de cette association.

2) au terme d'un calcul frôlant la paranoïa, on nous « démontre » que seuls 7 (!) personnes sont favorables à la mise en place de bornes aux portes de la Vieille-Ville. Tiens donc, quelle déception ! Comme quoi un soupçon de mauvaise foi peut mener... où on le souhaite. Et dire qu'on nous accuse de manipuler les chiffres !

Plus sérieusement, nous tenons à vous confirmer que cette enquête a été réalisée avec la plus grande rigueur. Par conséquent, le fait d'affirmer que 56% des habitants membres de l'AHCVV (et ayant répondu à notre questionnaire) sont favorables au passage à un statut piéton est incontestable. En le contestant, les apparatchiks de l'AVV, qui n'en sont pas à une approximation près, méprisent l'avis de nos membres, ce qui est inadmissible.

Car dans le fond, le problème est là : obnubilés par le baromètre de leurs tiroirs caisses, ces individus perdent le sens de la réalité, pour éviter de se représenter que certains pensent différemment. L'intolérance, voilà la nouvelle tendance au sein de l'AVV.

Nous profitons donc de rappeler que nous sommes favorables à un passage à un statut piéton dans la Vieille-Ville (avec ou sans bornes), et ça, aucune calomnie ne nous dissuadera de le faire.

Assemblée Générale annuelle de l'AHCVV

Bilan de l'année

Le 4 avril a eu lieu notre assemblée Générale. Au cours de celle-ci, le bilan de l'année a été effectué. Celui-ci fait ressortir nos différentes actions. D'abord, notre enquête, laquelle (quoique critiquée par nos collègues de l'AVV avec la mauvaise foi qu'on leur connaît), a eu le mérite de mettre clairement en évidence les priorités de nos membres.

Sinon, le comité a pris position sur 2 objets votés à Genève, d'une part la délégation aux communes de compétences en matière d'urbanisme, d'autre part le soutien au musée d'ethnographie.

Malheureusement, ces deux votes ne sont pas allés dans le sens de nos recommandations, nous le regrettons.

Nous refusons toutefois la déprime en nous attelant à de nouveaux objectifs. D'abord, la récolte de signatures pour le maintien de la boulangerie Péclard, l'aménagement de la place Sturm (en remplacement du musée prévu) et l'aménagement de la Place du Molard.

Ce qui ne nous empêche pas de continuer nos activités habituelles, comme l'animation de fêtes. Enfin, conformément aux préoccupations exprimées dans l'enquête mentionnée plus haut, nous essayons d'encourager les différents services de police à faire respecter l'ordre dans nos rues. Dans ce sens, nous avons tout récemment fait connaissance avec la représentante de la police municipale, laquelle avait été mandatée par Monsieur Hediger pour nous rencontrer.

1200 Genève 3

P.P

À annoncer les rectifications d'adresse selon A.1, no 552

Au total, pas mal d'activités, pour des résultats qui tardent à venir. Nos rues sont de plus en plus encombrées, les

aménagements prévus lors de concertations se font attendre (Rôtisserie, Place Bel-Air...).

Monsieur Robert Cramer s'est exprimé...

A la suite de notre bilan, nous avons eu le plaisir d'entendre Monsieur Robert Cramer, nouveau président du Département des Transports. Il nous a fait un exposé au sujet du développement prévu des transports publics, nécessaire du fait de l'accroissement à venir des déplacements dans l'agglomération. En particulier, la liaison Cornavin-Annemasse semble sur la bonne voie, portée semble-t-il par un consensus des différents partis politiques.

La situation plus terre à terre de la Vieille-Ville a néanmoins été évoquée, notamment par rapport au projet de réaménagement actuellement à l'étude.

Ce projet, qui sera dévoilé dans quelques semaines (?), semble assez intéressant dans la mesure où il a pour but la mise en place d'un aménagement urbain mieux adapté au contexte de la Vieille-Ville, avec des por-

tes mieux marquées, un pavage et une suppression des trottoirs. L'absence d'une contrainte par des bornes aux entrées a toutefois été déplorée lors de cette réunion. Il est en effet bien naïf de croire qu'il suffira de quelques pavés et autres panneaux pour changer les habitudes de certains de venir systématiquement (et trop souvent impunément) stationner dans ces rues. On nous proposera peut-être de réévaluer la situation dans deux ans, mais bon, est-ce que cela ne fait pas déjà assez d'années que nous attendons ?

Au total donc une réunion très intéressante, qui nous a permis de mieux connaître un magistrat aux idées claires et intéressantes en ce qui concerne le développement du canton, au détriment peut-être des aspects plus « microrégionaux » de notre Vieille-Ville, laquelle est trop souvent perçue comme privilégiée par rapport à d'autres quartiers.

Notre rencontre avec la nouvelle Présidente du Département de Justice, Police et Sécurité

Nous avons rencontré fin avril la nouvelle présidente du Département de Justice et Police, Madame Micheline Spoerri, en présence de représentants de la police cantonale. Nous avons apprécié de pouvoir lui faire part de notre point de vue concernant la situation de la Vieille-Ville.

Au vu de notre enquête, les problèmes d'insécurité présents dans d'autres quartiers ne semblent pas particulièrement préoccupants pour les habitants. Si quelques actes de violence surviennent, ceux-ci se passent plutôt tard dans la nuit (à la sortie de discothèques par exemple), soit à un moment où la plupart des habitants sont couchés.

Par contre, nous avons abordé le problème du trafic et du peu de contrôles effectués. La présidente a bien constaté depuis son entrée en fonction l'anarchie qui règne dans le quartier en matière de stationnement. Par rapport à la question des

bornes aux entrées de la Vieille-Ville, fermées la nuit, elle a paru intéressée à leur mise en place, ce qui nous a bien entendu ravis.

Nous avons également insisté sur la nécessité d'une présence policière accrue, afin d'effectuer tant la prévention que la répression du stationnement illicite, à la fois dangereux et source de nuisances. Les moyens de la police sont limités, les tâches nombreuses... Il semble toutefois qu'une meilleure coordination des forces à disposition va être mise en place, notamment par rapport aux agents municipaux. Au total une rencontre plutôt constructive, durant laquelle nous avons pu exprimer les préoccupations de nos membres. Si aucune recette miracle ne nous été proposée, il nous semble qu'un travail de fond pourrait enfin être entrepris afin d'améliorer la situation. Affaire à suivre donc...

Les anciens fonctionnaires du BIT

Un départ à la retraite, une nouvelle orientation professionnelle, ne signifient pas nécessairement une rupture définitive avec le BIT. Il est tout naturel que les anciens fonctionnaires de l'Organisation à laquelle ils ont consacré des années de leur vie de travail veuillent conserver un lien avec « le Bureau » ; qu'ils aient envie de garder des relations avec d'anciens collègues dans un environnement familier ; qu'ils souhaitent obtenir (ou donner) conseils ou assistance pour résoudre tout problème pouvant survenir avec l'administration du BIT, la Caisse maladie, la Caisse des pensions, voire les autorités publiques nationales et locales (conditions de séjour dans le pays, fiscalité, santé, etc). En un mot, qu'ils entendent maintenir *contacts* et *solidarité* avec leurs anciens collègues. Notre association a été créée pour cela.

Nous ne sommes pas nés hier I

En juillet 1940, ceux des fonctionnaires du Bureau international du Travail, dont les contrats avaient dû être résiliés ou suspendus en raison de l'état de guerre, fondèrent une *Amicale des Anciens du BIT* pour s'entraider à résoudre les innombrables problèmes posés par cette mise au chômage brutale (assurance-maladie, pensions, situation juridique, relations avec les autorités suisses, etc).

Après la guerre, l'association fondée par les fonctionnaires de la Société des Nations se joignit à l'*Amicale des Anciens du BIT*. En 1955, suivant une recommandation de la FICSA (fédération des associations de fonctionnaires internationaux) qui jugeait nécessaire de créer une association

regroupant les anciens fonctionnaires de toutes les organisations internationales, l'*Amicale* modifia ses statuts pour devenir l'*Association des anciens fonctionnaires internationaux/Association of Former International Civil Servants (AAFI-AFICS)*.

Toutefois, les anciens de presque toutes les organisations ayant leur siège à Genève - tout comme dans d'autres « villes-siège » - éprouèrent bientôt le besoin de se rassembler également en associations propres à chacune d'elles. Dans cet esprit, le 7 octobre 1985, une Section des anciens fonctionnaires du BIT fut créée dans le cadre du Syndicat du Personnel. Au fil des années, son exemple fut suivi par les anciens de l'OMS, de l'UIT, du Gatt/OMC et du CCI/ITC.

Dans les premières années, les relations entre l'AAFI-AFICS - qui souhaitait conserver une certaine prééminence dans de nombreux domaines - et les autres associations genevoises ne furent pas toujours faciles. Mais aujourd'hui une bonne entente s'est finalement établie entre toutes ces associations : si chacune est souvent la plus apte à résoudre les problèmes individuels ou collectifs des anciens de sa propre organisation, elles savent que c'est ensemble, ainsi qu'avec l'AAFI-AFICS, qu'elles peuvent encore mieux contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de retraite de l'ensemble des anciens fonctionnaires internationaux, dans de nombreux domaines d'intérêt général (par exemple : régime des pensions, systèmes de santé, etc).

Alexandre Djokitch

L'écologiste Robert Cramer pro-bagnole ?

Emoi dans les milieux écolos et apparentés, le conseiller d'état Cramer crée un groupe d'étude au sujet de la traversée de la rade !

Le comité de l'AHCVV est fort divisé par rapport à ce sujet. Si notre périmètre n'est pas directement concerné par ce projet potentiel, il n'en demeure pas moins que sa réalisation devra impliquer des mesures de modération du trafic conséquentes sur les quais et dans le centre, ce dont nous nous réjouissons.

Le moment venu, il faudra sans doute rendre attentif le Robert Cramer aux

risques d'un tel échange de bons procédés : dans de tels cas, à l'instar de ce qu'il s'est passé pour le parking Saint-Antoine, on réalise le dispositif pour les voitures (le parking), et on s'empresse de ne pas mettre en place les mesures compensatoires (la modération du trafic en Vieille-Ville).

Ce projet marque-t-il la dépolitisation des questions de circulation à Genève ? Bonne question. Il est vrai que nous avons pu constater récemment l'ouverture de la libérale Micheline Spoerri aux problèmes de circulation dans la Vieille-Ville...

sporta **allegre**
à l'Aubépine
sports et jeux
libre et gratuit
le samedi 8 juin
de 20h à 23h
3 salles de gym et le
Sans Souci ouverts

LE LIVRE DE MA MERE

Lieu: Théâtre Le poche, Genève **Mémo:** Coproduction Théâtre Vidy-Lausanne E.T.E., Grat-Cie J.-L. Hourdin, Le poche-Genève.
Création. Avec : Gérard Guillaumat, Daniel Bourquin, Léon Francioli.
Dit par Gérard Guillaumat. Compagnon artistique Jean-Louis Hourdin, compagnons musicaux Daniel Bourquin (saxophone), Léon Francioli (contrebasse).
Chaque homme est seul et tous se fichent de tous et nos douleurs sont une île déserte.
Heures: Ma, ve 20h - Me, je, sa 19h - Di 18h **Prix:** 26.- ; Tarif réduit: AVS, AI, chô. 18.-, groupes (min. 10 pers.) 20.-, étud., apr. 10.-, cartes 20 ans/20 francs 8.-.
Location: 022/310 37 59
Billetterie: Réservez votre billet maintenant

La Madeleine des Enfants en mouvement perpétuel...

La fin de l'année scolaire approche et la Madeleine est en pleine effervescence. Les inscriptions tant pour la crèche que pour le jardin d'enfants ont provoqué une véritable émeute et nous désespérons de devoir jour après jour refuser des enfants par manque de place. Ainsi le peu de places disponibles pour la crèche ont été attribuées uniquement à des gens du quartier, et près de soixante personnes dont certaines travaillant à deux pas de la Madeleine ont essuyé un refus. Nous appelons vraiment de nos vœux l'ouverture rapide d'une seconde crèche dans la Vieille-Ville et nous nous réjouissons d'une collaboration fructueuse.

Du côté du jardin d'enfants, les dossiers sont en cours de traitement, mais nous savons déjà que nous devons procéder à des refus, ce qui n'avait pas été le cas ces six dernières années. Nous sommes de ce fait en pleine réflexion pour pouvoir rendre les horaires du jardin d'enfants plus compatibles avec la vie professionnelle des parents et nous attendons avec beaucoup d'espoir le crédit financier pour la réfection de notre cuisine devenue totalement obsolète et parvenue à satu-

ration. Nous sommes convaincus qu'un horaire prolongé incluant le repas serait à même de rendre service à bon nombre de parents. Un questionnaire allant dans ce sens a été remis lors des inscriptions et le résultat est évident.

Au chapitre des joyeuses nouvelles, la Madeleine aura l'occasion de se mettre au vert à deux reprises durant le mois de juin :

Le jeudi 13 juin : course d'école pour tous les enfants fréquentant le jardin d'enfants et la crèche ; à cette occasion la halte garderie sera exceptionnellement fermée pour nous permettre d'avoir un encadrement suffisant.

Le mardi 25 juin : Promotions de la Madeleine pour tous les usagers. Celles-ci prendront la forme d'un pique-nique canadien et animations pour les enfants dès 18h. sur la place de la Treille.

Et enfin pour que chacune et chacun puisse préparer ses vacances en toute sécurité, nous avons le grand plaisir d'inviter tous les enfants de 2 à 5 ans, à une représentation du spectacle :

TOP L'IMPRUDENTE

(dans le cadre de la campagne « prévention soleil »)

Ce spectacle a rencontré un très grand succès auprès des institutions de la petite enfance.

Les lundi et mardi 11 et 12 juin à 17h. dans la salle de l'éveil culturel.

(Prix d'entrée unique : Frs 5.-, réservations souhaitées dès aujourd'hui par téléphone au 022/810.18.90)



Fabienne BUGNON, directrice de la Madeleine des Enfants

Recherche de nouvelles familles d'accueil (Mamans de jour)

A Genève, il manque des places d'accueil à la journée pour les enfants. Seule une demande de placement sur trois est satisfaite ! Les parents qui doivent placer leur/s enfant/s sont démunis face à cette pénurie ! L'accueil familial a un grand potentiel de développement.

La Fédération Genève Enfants a reçu du Département de l'instruction publique de Genève, le mandat de développer l'accueil familial de jour au niveau cantonal.

L'Etat, la Ville et les Communes genevoises se mobilisent conjointement pour soutenir le projet.

Qui est Genève Enfants ?

Genève Enfants est une fédération sans but lucratif regroupant des organismes oeuvrant dans le domaine de la garde d'enfants en famille d'accueil. Sa mission est, notamment, de regrouper et soutenir les associations et institutions concernées, d'aider à la création d'organismes et à la planification de l'étendue de ceux-ci sur le canton.

Elle a pour objectif de valoriser la garde d'enfants en famille d'accueil de jour et de la présenter comme une alternative valable à ce qui existe au niveau institutionnel.

soutenue par le Département de l'instruction publique de Genève, la Loterie Romande, la Ville de Genève et les Communes genevoises.

Famille d'accueil – qu'est-ce ?

L'accueil familial concerne des enfants, compris dans une tranche d'âge allant de 2 mois à 12 ans, que l'on reçoit chez soi, à temps partiel ou à temps complet. Etre famille d'accueil agréée par le Service de la protection de la jeunesse représente, la possibilité d'exercer une activité enrichissante et rétribuée à poursuivre dans le cadre de vie familial, sans avoir à quitter ses propres enfants.

Un système d'avenir

La mise en place de ce système de famille d'accueil de jour offre de nombreux avantages. Les familles placeuses bénéficient d'un choix quant au mode de placement désiré, de la souplesse dans les horaires, de la garde des enfants malades, de la possibilité de la continuité de cette prestation pendant les vacances, d'un encadrement familial personnalisé, etc.

Genève Enfants met en place des structures toujours plus performantes tout en prévoyant le recrutement indispensable sur le canton et la Ville de Genève.

Si vous désirez faire partie de cette belle aventure des familles d'accueil genevoises, n'hésitez pas à faire bon accueil au tous-ménages que vous allez recevoir dès le début mai 2002.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2002 :

L'information compte parmi les points les plus importants de son programme...

Le renouvellement de la campagne de recrutement est planifié par voie d'affichage du 18 avril au 2 mai 2002, d'envoi de tous-ménages dans toutes les boîtes aux lettres genevoises dès le 2 mai 2002 et d'envois ciblés. Cette campagne est globalement

Genève Enfants
Route de Mon-Idées 47
1226 Thônex

Téléphone : 022.349.11.11

Fax : 022.349.67.03

Mail : info@geneve-enfants.ch

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. De plus, tout membre cotisant de l'AHCVV profite des services de l'ASLOCA.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des habitants du centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion.

BULLETIN D'ADHESION

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

cotisation 2002: individuel Fr. 30.-- Famille: Fr. 40.-- apprentis, étudiant: Fr. 10.--)

NOM:

Prénom:

Adresse:

Bulletin à renvoyer à l'AHCVV - case postale 3029 1211 Genève 3

La fête de la première feuille sur la treille

La première feuille du Marronnier de la Treille est un bon prétexte pour célébrer la venue du printemps. En plus, depuis une dizaine d'années (sauf en 1991, où quelques gouttes ont troublé le début de la fête), le ciel s'est montré clément le samedi le plus proche de l'équinoxe, date que nous choisissons toujours pour cette fête - quelle chance!

La tradition veut que la fête débute avec un cortège coloré: une centaine d'enfants des écoles du quartier défilent avec leurs déguisements et décorations pour la parade; une *Guggenmusik* les accompagne de la promenade de St-Antoine par la rue des Chaudronniers, le Bourg-de-Four, les Rues-Basses et remonte la rue de la Cité. Pres-sés d'arriver au terme de leur périple, les enfants se précipitent vers la Treille pour être aux premiers rangs lorsque madame le sautier de la République lancera les bonbons après son discours.

Ainsi, on célèbre le retour des beaux jours à l'abri de la bise sur cette promenade entourée d'austérité. Ce jour-là, c'est l'amusement qui prime. Spectacles, animations et nombreux stands divertissent, nourrissent et abreuvent les enfants et les habitants du quartier avides de ces premiers

rayons de soleil. Son plus long banc du monde devient alors le plus long banc d'école. Les jeux ordinaires cèdent leur place à ceux de la Ludothèque, autrement plus intéressants ou compliqués. Les effluves du stand de saucisses et des autres stands des associations du quartier (APECV, restaurants scolaires, AHCVV) vont chatouiller les narines de l'Hôtel-de-Ville. Les gens affluent de la Place Neuve, où seul le général reste insensible aux sons entraînant de la musique. Les plus petits sont ébahis devant les marionnettes ou les histoires des conteuses, qui sont tellement captivantes. D'autres s'engouent pour la disco des enfants. Les chanceux participent au loto - on reçoit toujours quelque

chose, ne serait-ce qu'une consolation. Les musclés s'efforcent de remporter la course de trottinettes, mais tout le monde gagne à la course - le classement? Quel classement? Quand on s'amuse, on ne compte pas. Sauf les enfants: on est étonné qu'il y en ait tant que ça dans la Vieille-Ville.

La fête de la première feuille reprend une vieille tradition locale, elle salue la fin de l'hiver et le retour du printemps au travers de l'éclosion de la première feuille du marronnier de la Treille. Elle touche réellement la population de la Vieille-Ville, ses écoles et ses associations.



Maya, Adrian
15.1.02
Cours St-Pierre 5

A vos agendas

AHCVV

1 juin 2002 dès 22 h
Bal du premier juin
Dans le parc des Bastions
Côté Palais Eynard

MA BOULE

Amicale de joueuses et joueurs de pétanque de la promenade Saint-Antoine
15 juin 2002, dès 14 h 00 jusqu'à la nuit :
Tournoi de pétanque du solstice de l'été

5 septembre 2002

2^{ème} Tournoi du Jeûne genevois
(avec festival des tartes salées/sucrées)

AHCVV

Le premier mardi de chaque mois à 20h30
Assemblée du comité de l'AHCVV
maison de quartier MQCC
Rue Chausse-Coq

Les pro-bagnole remettent ça

le 2 juin, on recommence : parmi de nombreux objets à voter, celui consacré au « libre choix des transports ».

Si ce texte a été fort opportunément dépouillé de sa substance par le Tribunal Fédéral, il n'en demeure pas moins relativement important, ne serait-ce que d'un point de vue symbolique.

En cas d'acceptation, les milieux pro-bagnole en profiteraient pour exiger encore plus de limitation aux déplacements piétons et aux transports publics.

Avec à la clef encore plus de voitures privées, donc encore plus de bouchons. Dans l'intérêt de tous, votez donc...

NON à l'initiative pro-bagnoles

4^e TOURNOI DE PÉTANQUE DE SAINT-ANTOINE

BUVETTE RESTAURATION MUSIQUE

vendredi 14 juin 2002

Promenade Saint-Antoine

dès 16h : troc jouets

dès 19h : tournoi de pétanque et défis

Inscriptions : jusqu'au 12 juin à la MQ Chausse-Coq
4/6 rue Chausse-Coq 1204 Genève tél. 022 311 00 61
puis sur place dans la limite des places disponibles

ORGANISATION

